

---

## Table des Matières

|                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Vie, séjour et aspects juridiques</b>                                            | <b>2</b>  |
| <b>Autorités et offices</b>                                                         | <b>2</b>  |
| Service des étrangers                                                               | 2         |
| Agentur für Arbeit (Agence pour l'emploi)                                           | 2         |
| Ambassade et consulat                                                               | 3         |
| Bureau d'enregistrement                                                             | 4         |
| Centre pour l'emploi                                                                | 4         |
| Service de la jeunesse                                                              | 6         |
| Gesundheitsamt (Office de la santé)                                                 | 7         |
| Sozialamt (bureau d'aide sociale)                                                   | 7         |
| État civil (Standesamt)                                                             | 8         |
| <b>Vos interlocuteurs au service des étrangers</b>                                  | <b>9</b>  |
| <b>Processus de demande d'asile</b>                                                 | <b>11</b> |
| Informations générales sur la procédure                                             | 11        |
| Vidéo - Procédure d'asile : Droits et obligations                                   | 12        |
| Permis de séjour                                                                    | 12        |
| Prestations en vertu de la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile (AsylbLG) | 12        |
| Permis de travail                                                                   | 13        |
| Condition de résidence                                                              | 14        |
| Changement de domicile par demande de réaffectation                                 | 14        |
| Clarification de l'identité                                                         | 15        |
| Décision du BAMF                                                                    | 16        |
| Étrangers mineurs non accompagnés                                                   | 17        |
| Asile pour les familles et protection internationale des membres d'une famille      | 18        |
| <b>Titre de séjour</b>                                                              | <b>19</b> |
| Permis de séjour                                                                    | 19        |
| Certificat provisoire                                                               | 19        |
| Carte bleue européenne                                                              | 19        |
| Carte TIC                                                                           | 20        |
| Carte TIC mobile                                                                    | 21        |
| Permis de séjour permanent dans l'UE                                                | 21        |
| Permis d'établissement                                                              | 21        |
| <b>Personnes tolérées</b>                                                           | <b>22</b> |
| Duldung (article 60a de la loi sur le séjour des étrangers)                         | 22        |
| Duldung pour les personnes dont l'identité n'est pas claire (§60b AufenthG)         | 23        |
| Duldung de formation (§60c AufenthG)                                                | 23        |
| Permis de travail (§60d AufenthG)                                                   | 24        |
| Droit de séjour des chances (§104c AufenthG)                                        | 25        |
| <b>Immigration des travailleurs qualifiés</b>                                       | <b>26</b> |
| Loi sur l'immigration de personnel qualifié                                         | 26        |
| Pour les professionnels                                                             | 26        |
| <b>Arrivée dans le Heidekreis</b>                                                   | <b>27</b> |
| Visa                                                                                | 27        |
| Le regroupement familial et la réunification familiale                              | 29        |
| Migrants de l'UE et rapatriés tardifs                                               | 30        |
| <b>Naturalisation</b>                                                               | <b>31</b> |

---

## Vie, séjour et aspects juridiques

### Autorités et offices

#### Service des étrangers

Toute personne étrangère qui arrive en Allemagne depuis l'étranger pour y vivre et y travailler a besoin d'un titre de séjour. Le service des étrangers (Ausländerbehörde) est la première adresse pour les étrangers qui arrivent en Allemagne.

Le service des étrangers vous conseille sur toutes les questions relatives à votre séjour en Allemagne.

Vous souhaitez rester plus longtemps en Allemagne ? Dans ce cas, il y a de nombreuses questions à clarifier concernant votre séjour en Allemagne.

Toute personne qui vient en Allemagne peut se faire conseiller auprès du service des étrangers. Il y a de nombreuses questions juridiques concernant le séjour en Allemagne. Les décisions sont prises en fonction du droit de séjour.

Les collaborateurs et collaboratrices du service des étrangers vous conseilleront sur ces sujets :

- Autorisation de séjour
- Duldung (autorisation de séjour) (Duldung)
- Permis de séjour
- Titre de séjour à durée indéterminée - (Niederlassungserlaubnis)
- Permis de travail
- Questions relatives au changement de lieu de résidence (Wohnsitzauflage)
- Séjour pour les proches et la famille des citoyens de l'UE
- Titres de voyage pour réfugiés et apatrides

#### Ausländerbehörde Landkreis Heidekreis

📍 [Vogteistraße 19, 29683 Bad Fallingbommel](#)

☎ [+49 \(0\) 5162970333](tel:+49305162970333)

@ [ZPK-Auslaenderbehoerde@heidekreis.de](mailto:ZPK-Auslaenderbehoerde@heidekreis.de)

🕒 Du lundi au jeudi de 08.00 - 12.00 heures

#### Présentation uniquement sur rendez-vous !

#### Agentur für Arbeit (Agence pour l'emploi)

L'agence pour l'emploi (Agentur für Arbeit) est compétente pour tout ce qui concerne le travail. Vous cherchez un emploi ? Vous avez besoin d'aide pour choisir une profession ? Vous souhaitez faire reconnaître vos diplômes ? Vous pouvez vous adresser à l'agence pour l'emploi pour régler ces questions.

#### Votre procédure d'asile est en cours ? Ou vous êtes toléré ?

---

Dans ce cas, l'agence pour l'emploi est votre interlocuteur pour répondre à vos questions. L'agence pour l'emploi apporte son aide :

- pour les questions relatives à la transition entre l'école et le travail (orientation professionnelle)
- elle vous place au travail
- elle vous conseille sur la formation professionnelle continue

## Agentur für Arbeit

📍 [Feldstraße 7-9, 29614 Soltau](#)

📍 [Benzer Straße 69, 29664 Walsrode](#)

🌐 <https://www.arbeitsagentur.de/>

## Vous êtes reconnu ?

Alors le [Jobcenter](#) est (Jobcenter) Est votre point de contact. Ils vous conseillent et vous placent sur le marché du travail.

Pour les prestations de subsistance, des personnes de contact sont à votre disposition à la [mairie](#) de votre commune de résidence. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les contacter.

## Ambassade et consulat

### Qu'est-ce qu'une ambassade ?

Une **ambassade** est la représentation diplomatique d'un État à l'étranger. Elle est toujours située au siège du gouvernement de l'État hôte. Elle veille à la coopération entre l'État hôte et l'État national. Par exemple, au niveau politique, économique et culturel.

### Qu'est-ce qu'un consulat ?

Un **consulat** gère l'administration publique d'un pays à l'étranger. Il est également le point de contact pour les citoyens qui se trouvent dans le pays d'accueil. On peut par exemple y demander un visa pour se rendre dans un pays d'accueil.

Les tâches d'un consulat sont :

- la délivrance et également le renouvellement des passeports
- l'annonce des naissances, des décès, des mariages, des divorces et des adoptions au pays d'origine
- l'information de ses compatriotes à l'étranger sur les assurances sociales
- le règlement de la situation militaire des conscrits vivant à l'étranger
- l'aide en cas de crise financière et d'autres situations d'urgence
- la délivrance de visas d'entrée. Et la mise à disposition d'informations sur les conditions d'entrée, de séjour et de travail
- l'assistance aux propres compatriotes en prison. Et aussi le suivi des procédures judiciaires au regard de l'état de droit.

---

Vous voulez trouver un consulat près de chez vous ? Vous trouverez [ici](#) les consulats en Basse-Saxe.

Vous trouverez [ici](#) les adresses de toutes les représentations d'autres Etats en Allemagne.

## **Bureau d'enregistrement**

En principe, toutes les personnes qui arrivent en Allemagne et qui souhaitent y rester plus de trois mois doivent se présenter aux autorités après deux semaines au plus tard en indiquant leur adresse de résidence. Vous déménagez mais résidiez déjà en Allemagne ? Vous devez alors communiquer votre nouvelle adresse aux autorités.

**Attention !** Cette inscription n'a rien à voir avec l'enregistrement en tant que demandeur d'asile ou l'enregistrement auprès du service des étrangers . Il s'agit d'une procédure supplémentaire. Pour savoir comment s'enregistrer en tant que réfugié, consultez le chapitre [Procédure d'asile](#)

## **Qui doit se déclarer quand ?**

Toutes les personnes qui s'installent en Allemagne ou qui déménagent à l'intérieur de l'Allemagne doivent se faire enregistrer auprès du Einwohnermeldeamt (Einwohnermeldeamt) à la [mairie](#) . L'inscription doit se faire obligatoirement dans les deux semaines après l'emménagement. Vous vous êtes inscrit(e) trop tard ou pas du tout ? Il se peut que vous deviez payer une amende.

Lors de votre inscription, vous recevrez une "Amtliche Meldebestätigung". Conservez bien ce document. Il vous permet de prouver – même sans pièce d'identité – que vous êtes inscrit(e) dans une commune ou une ville en Allemagne. C'est donc votre lieu de résidence.

## **Que faut-il apporter pour l'inscription.**

L'inscription se fait en personne au bureau d'enregistrement des habitants ou au bureau des citoyens à la mairie de votre domicile. Vous trouverez l'adresse de votre bureau d'enregistrement des habitants [ici](#)

Pour vous inscrire, vous devez vous munir de votre pièce d'identité (par exemple, votre carte d'identité, votre titre de séjour, votre document de séjour). Vous avez un passeport ? Ou un document de substitution au passeport ? Apportez-les aussi. De plus, vous devrez remplir un formulaire. Vous recevez ce formulaire directement auprès du bureau d'enregistrement.

Dans certaines villes et communes, vous avez également besoin d'une "attestation de loyer" pour l'inscription. Il s'agit d'un papier dans lequel votre propriétaire confirme que vous louez son appartement. Parfois, il est aussi nécessaire d'apporter votre acte de naissance ou votre acte de mariage pour l'inscription. Si vous avez ces documents, apportez-les à titre préventif lors de l'inscription.

## **Centre pour l'emploi**

Vous êtes au chômage ? Vous avez besoin d'aide ? Le Jobcenter (Jobcenter) verse des prestations financières. Il vous oriente également vers un emploi ou une qualification. Cela dépend de vos besoins individuels. Le Jobcenter vous permet entre autres de participer à un cours de langue. Il vous oriente vers un service d'orientation professionnelle. Ou il vous aide à

---

faire reconnaître vos diplômes. Vous souhaitez travailler ? Dans ce cas, vous trouverez ici des informations et des conseils.

### **Que devez-vous faire en premier lieu ?**

- Vous devez d'abord introduire une [demande de revenu de citoyenneté](#) auprès du service social de la mairie.
- Si la demande est acceptée, vous recevrez automatiquement un rendez-vous au JobCenter.

### **Important :**

- Les collaborateurs du Jobcenter ne sont pas autorisés à transmettre des informations sur les clients.
- Vous avez un accompagnateur bénévole ? Dans ce cas, vous devez lui donner une procuration. Celle-ci doit être entièrement remplie et signée par les deux parties.
- Votre procédure d'asile est en cours ? Ou votre demande a été rejetée ? Dans ce cas, c'est l'[agence pour l'emploi](#) qui est compétente pour les questions de promotion du travail.

### **Démarches après une décision positive**

Vous avez reçu une décision positive de l'Office fédéral de l'immigration et des réfugiés (BAMF) . La procédure d'asile est donc terminée de manière positive. Vous êtes reconnu comme ayant droit à l'asile. Ou vous avez obtenu la protection des réfugiés. Voici vos prochaines étapes :

#### **1. se présenter en personne**

- Vous devez vous rendre au Jobcenter pendant les heures d'ouverture.
- Vous y serez enregistré(e) en tant que client(e)
- Votre parcours est enregistré
- Un rendez-vous de conseil est fixé avec le service des prestations. Un rendez-vous est fixé avec le service de placement.
- Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi.

#### **2. service des prestations**

**Important :** il n'y a pas de consultation sans rendez-vous.

- Vous pouvez demander des prestations. Pour cela, il vous faut un rendez-vous. La personne responsable de votre dossier vous aidera alors à le faire.

#### **3. service de placement**

 **Important . Il n'y a pas de consultation sans rendez-vous.**

- Vous avez déjà suivi un cours d'intégration ? Apportez votre certificat. Sinon, apportez l'engagement à suivre le cours.
- Vous avez des documents relatifs à votre scolarité ou à votre formation ? Vous avez des certificats de travail ? Vos diplômes étrangers ont été reconnus ? Apportez-les, s'il vous

---

plaît.

- Faites état de vos compétences particulières (par exemple, artisanat, connaissances linguistiques et autres compétences).
- Avant le rendez-vous, réfléchissez au domaine d'activité qui vous intéresse.

## **Centre pour l'emploi à Landkreis Heidekreis**

Pour les prestations de subsistance, des personnes de contact sont à votre disposition à la [mairie](#) de votre commune de résidence. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à eux.

Sur le site Internet [JobZentrale](#), vous trouverez des emplois vacants et des places de formation dans la région.

### **Pour le placement, adressez-vous aux antennes suivantes :**

 [Winsener Straße 34a, 29614 Soltau](#)  
 [+49 \(0\) 51629709280](#)

 [Moorstraße 16-18, 29664 Walsrode](#)  
 [+49 \(0\) 51629709210](#)

 Heures d'ouverture de Jobcenter:  
Lundi à vendredi 8:00 - 12:00  
Mardi et jeudi 14:00 - 16:00

### **Service de la jeunesse**

Le service de la jeunesse (Jugendamt) soutient les parents dans l'éducation des enfants et des jeunes. Tout le monde peut s'adresser au Jugendamt. Les conseils sont gratuits. Vous êtes un enfant ? Vous êtes un adolescent ou une adolescente ? Vous avez des problèmes ? Alors vous pouvez contacter l'Office de la jeunesse.

[Les droits de l'enfant](#) sont importants. Chaque enfant mérite d'être respecté et aimé. Vous avez un enfant ? Alors, éduquez-le dans le respect des droits de l'enfant. C'est important pour le bien-être de votre enfant.

### **Domaines d'action :**

- Soutenir les jeunes dans leur développement social
- conseiller les parents en matière d'éducation
- Protéger les enfants et les jeunes
- créer des conditions positives pour les jeunes et les familles
- Éviter et supprimer les barrières

Les mineurs non accompagnés qui fuient leur pays relèvent également de la législation sur l'aide à la jeunesse.

### **Jugendamt**

---

 [Vogteistraße 19, 29683 Bad Fallingbommel](https://www.vogteistraße-19.de)  
 [+49 \(0\) 51629700](tel:+49051629700)  
 [info@heidekreis.de](mailto:info@heidekreis.de)

### **Gesundheitsamt (Office de la santé)**

Le service de santé publique (Gesundheitsamt) fait partie du système de santé en Allemagne. Il doit par exemple protéger la population contre les maladies infectieuses. Ou contrôler l'hygiène dans les entreprises. Il peut s'agir des hôpitaux et des centres de soins. Ou des restaurants et des cafés. Vous souhaitez travailler dans un restaurant ? Vous avez besoin d'une instruction sur la prévention des infections. Le service de santé publique a aussi d'autres missions. Il donne des conseils sur AIDS. Et s'occupe des services médicaux. Dans les écoles, le service de santé publique fournit des informations sur la prévention des maladies. Et en général, il informe la population en cas de danger pour la santé.

### **Gesundheitsamt sur le site Landkreis Heidekreis**

 [Dierkingstraße 19, 29664 Walsrode](https://www.dierkingstraße-19.de)  
 [+49 \(0\) 51629709110](tel:+49051629709110)

### **Sozialamt (bureau d'aide sociale)**

#### **Aide sociale (Sozialhilfe) selon la SGBXII**

Un accident, une maladie, le décès du partenaire, le chômage ou un revenu insuffisant. Toute personne peut se retrouver dans le besoin. Vous pouvez alors, sous certaines conditions, bénéficier de l'aide sociale.

L'aide sociale n'est pas une aumône, mais un droit garanti par la loi. Cela ne vaut toutefois que si vous ne pouvez pas vous aider vous-même et que personne d'autre ne peut vous aider. Peu importe ce qui vous a mis dans le besoin.

#### **L'aide sociale existe sous différentes formes :**

- sous forme d'argent
- en tant que prestation en nature
- en tant qu'aide personnelle, par exemple pour l'obtention d'un logement ou d'une place dans un foyer, par le biais de conseils et d'une assistance

#### **Les aides sociales se répartissent en :**

- L'allocation de subsistance
- Soutien du revenu de base dans la vieillesse et en cas de capacité de gain réduite
- Les aides relatives à la santé
- Aide aux soins
- L'aide pour faire face à certaines difficultés sociales
- L'aide dans les autres situations quotidiennes

---

## Revenu de citoyenneté (Bürgergeld) selon le SGB II

Le revenu de citoyenneté est une prestation de l'État social pour les personnes qui peuvent travailler. Si vous ne pouvez pas subvenir à vos besoins avec vos propres revenus ou votre patrimoine, faites une demande de revenu de citoyenneté. Les citoyens peuvent, depuis mai 2023, faire leur première demande de Bürgergeld en ligne via le [portail de services du Heidekreis](#).

Le revenu de citoyenneté vous assure les besoins d'urgence pour

- Nourriture
- Vêtements
- Appartement et
- des soins médicaux d'urgence.

Il vous permet de participer à la vie culturelle et sociale.

Si vous recevez un revenu de citoyenneté, vous devez participer activement à votre retour à l'autonomie le plus rapidement possible. Les [job centers](#) vous soutiennent dans cette démarche.

**Attention !** Le revenu de citoyenneté n'est versé que sur demande.

**Le service social est également votre contact pour les sujets suivants :**

- Premier équipement pour bébés
- Fournitures scolaires pour enfants
- De l'argent pour les billets de train pour les interviews
- Bulletins de santé
- Autorisation pour les opérations et autres actes médicaux
- [Paquet éducation et participation](#) (BuT)
- Programme d'activités et d'occupation
- Demandes de redistribution
- Exonération de l'obligation de résidence

Vous trouverez le service social compétent pour vous à la [mairie](#) de votre lieu de résidence.

### État civil (Standesamt)

Le bureau de l'état civil (Standesamt) a de nombreuses tâches. Vous avez donné naissance à un enfant ? Vous devez signaler la naissance au bureau d'état civil. Le bureau d'état civil établit un acte de naissance pour votre enfant. Vous souhaitez vous marier ? Le bureau d'état civil déclare votre mariage.

### Aperçu des tâches

- Certifier les naissances et les décès
- Conclure les mariages et les partenariats
- Accepter les départs de l'église



- 
- Modifier le nom
  - Délivrer des documents (acte de naissance, acte de décès, acte de mariage)

Vous trouverez le bureau d'état civil compétent à la [mairie](#) de votre lieu de résidence.

## **Vos interlocuteurs au service des étrangers**

N'oubliez pas : vous devez toujours prendre rendez-vous au préalable.

Il est préférable de prendre rendez-vous par téléphone au ☎ [+49 \(0\) 5162970333](tel:+4905162970333)

N'oubliez pas de prendre rendez-vous à l'avance.

💡 Vous devez également prendre rendez-vous au préalable pour les déclarations de prise en charge (invitations de visite).

Vous trouverez ici les personnes à contacter auprès du service des étrangers :

## **Affaires des étrangers et de l'asile**

### **Frau C. Rockmann | Buchstabe A - Als**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@ [c.rockmann@heidekreis.de](mailto:c.rockmann@heidekreis.de)

☎ [+495162970310](tel:+495162970310)

### **Herr S. Bogusch | Buchstabe Alt - C**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@ [s.bogusch@heidekreis.de](mailto:s.bogusch@heidekreis.de)

☎ [+495162970412](tel:+495162970412)

### **Frau M. Getter | Buchstabe D - Haw**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@ [m.getter@heidekreis.de](mailto:m.getter@heidekreis.de)

☎ [+495162970470](tel:+495162970470)

### **Frau V. Schimmelpfennig | Buchstabe Hax - Ko**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@ [v.schimmelpfennig@heidekreis.de](mailto:v.schimmelpfennig@heidekreis.de)

☎ [+495162970503](tel:+495162970503)

---

**Frau A. Lehmann | Buchstabe Kr - Ma**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[a.lehmann@heidekreis.de](mailto:a.lehmann@heidekreis.de)

☎ [+495162970433](tel:+495162970433)

**Frau S. Jipp | Buchstabe Mb - Nh**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[s.jipp@heidekreis.de](mailto:s.jipp@heidekreis.de)

☎ [+495162970431](tel:+495162970431)

**Frau N. Niehoff | Buchstabe Ni - Rd**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[n.niehoff@heidekreis.de](mailto:n.niehoff@heidekreis.de)

☎ [+495162970415](tel:+495162970415)

**Frau J. Wagner | Buchstabe Re - S**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[j.wagner@heidekreis.de](mailto:j.wagner@heidekreis.de)

☎ [+49 \(0\) 5162970258](tel:+49(0)5162970258)

**Frau L. Hebenbrock | Buchstabe T - Z**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[l.hebenbrock@heidekreis.de](mailto:l.hebenbrock@heidekreis.de)

☎ [+495162970341](tel:+495162970341)

**Ressortissants de l'Union européenne, départ volontaire et déclarations de prise en charge**

**Frau Y. Röbbert | Alle Buchstaben**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[y.roebbert@heidekreis.de](mailto:y.roebbert@heidekreis.de)

☎ [+495162970219](tel:+495162970219)

**Frau K. Graber | Alle Buchstaben**

---

 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

 [k.graber@heidekreis.de](mailto:k.graber@heidekreis.de)

 [+49 \(0\) 5162970344](tel:+4905162970344)

## **Droit général des étrangers**

### **Buchstabe A - H**

 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

 [+495162970423](tel:+495162970423)

### **Herr P. Stahnsdorff | Buchstabe I - R**

 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

 [p.stahnsdorff@heidekreis.de](mailto:p.stahnsdorff@heidekreis.de)

 [+495162970472](tel:+495162970472)

### **N.N. | Buchstabe S - Z**

 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

 [+495162970333](tel:+495162970333)

## **Processus de demande d'asile**

### **Informations générales sur la procédure**

Vous êtes enregistré(e) en Allemagne ? Et ensuite ? L'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF) a rassemblé [ici](#) de nombreuses informations pour vous.

Les prochaines étapes sont expliquées ici :

#### **1. Demande d'asile personnelle**

Vous faites votre demande d'asile auprès du BAMF.

Important : Vous êtes le seul à pouvoir introduire votre demande, vous ne pouvez pas l'envoyer par courrier.

Vous recevrez la date et le service BAMF compétent avec votre attestation d'arrivée.

#### **2. Première date d'entretien (demande d'asile)**

Allez quelques jours avant votre premier rendez-vous Date limite (dépôt de la demande d'asile, 1. Entretien) ou votre 2ème entretien Date (audition, 2. Vous devez vous rendre au [bureau de l'aide sociale](#) le plus proche de chez vous (à l'adresse indiquée dans le formulaire de demande d'entretien) avec vos documents. Vous pouvez également vous adresser à un [centre de conseil en matière de migration](#) .

---

Si vous avez déjà fait votre 1 Si vous avez un entretien avec le BAMF, n'oubliez pas d'apporter suffisamment de nourriture. Le temps d'attente peut être très long.

Tant que vous êtes dans la procédure d'asile, vous recevez une autorisation de séjour (Aufenthaltsgestattung).

### 3. Audience personnelle

La 2. Date de l'entretien est celle de l'audience proprement dite. Le BAMF se prononce sur votre demande d'asile après l'entretien. Le BAMF vous envoie une notification de la décision. Montrez la décision à la personne responsable du [service social](#). Vous pouvez également vous adresser à un centre de conseil en matière de migration . On vous expliquera ce qui a été décidé par le BAMF et les démarches que vous pouvez entreprendre maintenant.

#### Vidéo - Procédure d'asile : Droits et obligations

Quels sont vos droits et obligations pendant la procédure d'asile ?

Quels documents devez-vous présenter ?

Qu'est-ce que l'examen Dublin ?

Qu'est-ce qui est important si vous changez de lieu de résidence ?

Lorsque vous déposez une demande d'asile, vous recevez une information écrite. Celle-ci est prescrite par la loi.

Le film "**Informations sur la procédure d'asile : Vos droits et obligations**" est un complément visuel à ce document.

Le film est disponible dans les versions linguistiques suivantes :

- [Allemand](#)
- [Albanais](#)
- [Arabe](#)
- [Anglais](#)
- [Français](#)
- [Persan](#)

#### Permis de séjour

Vous avez déposé une demande d'asile. Vous recevrez alors une carte d'identité. Cette carte s'appelle "autorisation de séjour" (Aufenthaltsgestattung). Il est valable jusqu'à ce qu'il soit statué sur votre demande d'asile. La validité est limitée dans le temps. Une prolongation est possible et doit être demandée auprès du [service des étrangers](#).

La carte d'identité contient les informations suivantes :

- si vous pouvez travailler et où
- où vous devez vivre et
- où vous pouvez vous rendre

#### Prestations en vertu de la loi sur les prestations aux demandeurs d'asile (AsylbLG)

---

## Les prestations en vertu de la AsylbLG vous sont accordées si

- Vous n'avez pas de permis de séjour
- Vous êtes en possession d'une autorisation de séjour (Aufenthaltsgestattung) ou un permis de séjour (Duldung) (Duldung) êtes
- Vous n'avez ni revenu ni patrimoine
- Vous gagnez trop peu d'argent et avez besoin d'aide pour subvenir à vos besoins

### Vous percevez :

- Argent pour les besoins quotidiens en nourriture, vêtements, hygiène (besoins normaux)
- Argent pour le loyer ou l'hébergement (frais de logement)
- vous êtes couvert en cas de maladie
- Premier équipement pour le logement
- Premier équipement pour nouveau-né
- Les prestations pour l'éducation et la participation de leurs enfants

Vous pouvez trouver de l'aide ou du soutien auprès de votre [Sozialamt](#) de votre lieu de résidence.

### Permis de travail

Vous souhaitez travailler et vous êtes encore dans la procédure d'asile. Vous avez une autorisation de séjour (Aufenthaltsgestattung) ou un certificat d'arrivée (Ankunftsnachweis)?

Ensuite, vous pouvez demander un permis de travail après 3 mois de séjour en Allemagne. Une activité indépendante n'est pas autorisée.

**Attention !** Vous devez demander le permis **avant** de commencer à travailler. Vous faites la demande auprès du [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde). Vous devez vous-même remplir la demande d'autorisation d'emploi. L'autorisation de travailler n'est valable que pour ce seul emploi.

### Aucun permis de travail ne sera délivré si :

- Votre demande d'asile a été rejetée parce que vous avez demandé l'asile dans un autre pays EU-Vous avez déjà introduit une demande d'asile dans un pays, ou
- si vous venez d'un pays d'origine sûr et que votre demande d'asile a été rejetée après le 31 août 2015.

### Les pays d'origine sûrs sont

- tous les États membres de l'EU
- Albanie
- Bosnie-Herzégovine
- Géorgie
- Ghana
- Kosovo

- 
- Macédoine
  - Monténégro
  - République de Moldavie
  - Sénégal et
  - Serbie

**Attention !** N'oubliez pas que le permis de travail n'est valable que pour l'emploi demandé. Pour ce faire, l'employeur doit préalablement remplir un formulaire. Vous devez vous-même déposer la Demande de permis de travail remplir.

### **Condition de résidence**

Une obligation de résidence (Wohnsitzauflage) signifie Vous devez vivre dans un lieu ou un logement spécifique. Vous n'avez alors pas le droit de déménager. Pour ce faire, vous devez déposer une demande.

L'obligation de résidence peut être supprimée si vous êtes dans un autre lieu :

- peuvent commencer une formation professionnelle ou des études
- pouvoir accéder à un emploi assujetti à la sécurité sociale
- le lieu de travail permanent prévu est éloigné de votre domicile actuel

La demande de suppression de l'obligation de résidence peut également être faite dans le cadre d'un emploi à durée déterminée.

### **Veillez toutefois noter que**

- l'emploi doit durer plus de 3 mois
- ils doivent travailler au moins 15 heures par semaine
- le revenu net doit être supérieur au taux réglementaire pour le logement et le chauffage du SGBII être supérieur à ce montant.

### **Modification de l'obligation de résidence et suppression de l'obligation de résidence :**

- vous devez faire la demande auprès du [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde) faire une demande
- le service des étrangers du lieu souhaité pour le déménagement doit donner son accord

**Attention !** Ne signez pas le contrat de location tant que vous n'avez pas reçu l'accord !

### **Changement de domicile par demande de réaffectation**

La demande de réaffectation (Umverteilung) vous devez vous adresser au [service des étrangers](#) de votre lieu de résidence actuel. Le service des étrangers du nouveau lieu de résidence doit donner son accord.

**Pour la demande, vous avez besoin des documents suivants :**

- 
- la demande dûment remplie
  - une copie du contrat de travail ou du contrat de formation. Il suffit également d'une promesse d'embauche écrite de l'employeur. La période d'essai doit être terminée
  - les copies des trois derniers décomptes de salaire ou de traitement
  - une attestation des services sociaux (Sozialamt) qu'il n'y a pas d'arriérés de loyer ou de créances en cours. Cela ne s'applique qu'aux logements loués par les communes
  - le contrat de location du nouveau logement avec les charges, ou
  - une attestation du bailleur indiquant le coût total du nouveau logement.

**Attention ! Ne signez le contrat de location que lorsque le service des étrangers du nouveau lieu de résidence a donné son accord pour le déménagement.**

### **Clarification de l'identité**

En Allemagne, le passeport est obligatoire pour tous les étrangers.

Si vous ne possédez pas de passeport, vous êtes tenu de vous en procurer un. Votre participation à l'obtention du passeport est importante. Elle peut être prise en compte par le [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde) être pris en compte lorsqu'il s'agit de décisions relevant du droit des étrangers.

Le service des étrangers doit savoir

- qui vous êtes
- par votre nom
- quand vous êtes né et
- de quel pays vous venez

Cela s'appelle l'identité. Pour cela, il faut une preuve. La meilleure preuve est le passeport du pays d'origine. Si vous n'avez pas de passeport, vous pouvez présenter d'autres documents comme la carte d'identité, le certificat de nationalité ou l'acte de naissance comme preuve.

### **Devoir de coopération**

Ils sont obligés

- à fournir les informations requises oralement et, sur demande, par écrit
- À présenter, remettre et rendre votre passeport ou votre passeport de remplacement aux autorités
- de présenter, de remettre et de céder à l'autorité tous les actes et documents nécessaires. Par exemple, les visas délivrés par d'autres pays, les titres de séjour, les billets d'avion, les titres de transport, le permis de conduire, le certificat de naissance, le livret militaire, le certificat de mariage, les diplômes.

### **Remarques importantes :**

- Remettez au service des étrangers ou à l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF) remettez tous les documents relatifs à votre identité Demandez à l'autorité une copie de vos documents et une confirmation écrite de leur remise

- 
- Prenez contact avec vos parents ou vos frères et sœurs dans votre pays d'origine. Demandez-leur de vous fournir les documents manquants. Vous pouvez également demander à un avocat ou à une autre personne dans votre pays d'origine de vous fournir des documents
  - Notez tout ce que vous avez entrepris pour clarifier votre identité. Conservez tous les justificatifs
  - Si votre procédure d'asile n'est pas encore terminée, vous ne pouvez pas être obligé de vous présenter à votre ambassade.

## **Obligation de passeport dans la procédure d'asile**

Le service des étrangers ne peut pas exiger de vous que vous vous procuriez un passeport si votre procédure d'asile n'est pas encore terminée. Le passeport est néanmoins obligatoire. Elle peut être remplie par la possession d'un document d'identité de remplacement (§ 3 AufenthG).

## **Décision du BAMF**

### **Décision sur la demande d'asile**

L'Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) examine, après l'entretien personnel, toutes les déclarations, informations et preuves. Ensuite, on examine si, sur la base de la loi sur l'asile, on est en présence d'une des quatre formes de protection :

- Droit d'asile
- Protection des réfugiés
- protection subsidiaire
- Interdiction de la déportation

La demande d'asile n'est rejetée que si aucune de ces formes de protection ne peut être accordée.

La décision est motivée par écrit et envoyée sous forme de notification à :

- la personne qui a introduit la demande, ou
- aux personnes par lesquelles vous avez été représenté dans cette procédure. Il peut s'agir par exemple de l'avocat ou de l'avocate
- le service des étrangers compétent

### **La décision est négative**

Si votre demande d'asile est rejetée, vous recevrez une réponse négative. La décision vous demande de quitter l'Allemagne avant une certaine date. Si vous ne le faites pas, vous risquez d'être expulsé de force.

Il existe deux types de refus :

- Un simple refus. Vous devez quitter l'Allemagne dans les 30 jours



- 
- Votre demande d'asile est manifestement infondée. Dans ce cas, vous devez quitter l'Allemagne dans un délai d'une semaine.

### **Contestation**

Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision défavorable, vous pouvez faire appel de la décision dans les deux cas. Vous devriez le faire très rapidement après avoir reçu la notification. Prenez donc tout de suite contact avec des personnes qui peuvent vous conseiller. Vous pouvez par exemple vous adresser à un [centre de conseil aux migrants](#), qui vous apportera son soutien. En cas d'action en justice, vous devriez toujours vous faire conseiller et représenter par un avocat spécialisé dans le droit d'asile et de séjour. Vous serez informé(e) de tous les délais et possibilités juridiques dans la notification écrite. On appelle cette information Rechtsbehelfsbelehrung.

### **Départ volontaire**

Si vous décidez de repartir volontairement, vous pouvez recevoir une aide financière pour prendre un nouveau départ dans votre pays d'origine. Le [service des étrangers](#) vous conseillera à ce sujet.

Vous devez informer l'Office des étrangers dès que possible de votre souhait de repartir volontairement.

### **La décision est positive**

Ils ont été reconnus comme ayant droit à une protection en Allemagne. La prochaine chose à faire est la suivante

- Immédiatement après la décision positive BAMF - Après avoir reçu la décision, vous devez vous procurer un document d'identité. Vous pouvez obtenir le document d'identité auprès du [service des étrangers](#). Demandez-y un rendez-vous. En attendant que le titre de séjour électronique vous soit délivré (eAT) une attestation fictive vous sera délivrée (Fiktionsbescheinigung) délivré
- Vous pouvez désormais travailler sans restriction en Allemagne
- Si vous n'avez pas de travail et que vous avez besoin d'une aide, vous ne recevrez plus d'argent de l'aide sociale (Sozialamt) mais doivent s'adresser au [jobcenter](#) (Jobcenter) faire une demande.

### **Étrangers mineurs non accompagnés**

Vous êtes une personne réfugiée et vous avez moins de 18 ans ? Vous êtes arrivé en Allemagne sans être accompagné ? Vous êtes alors un(e) mineur(e) étranger(ère) non accompagné(e). L'abréviation est la suivante : umA. Ils sont considérés comme umA à l' [Office de la jeunesse](#) (Jugendamt) signalés. Les services de la jeunesse s'entretiennent avec vous et déterminent votre âge :

- si vous avez moins de 18 ans, vous êtes mineur. Les services de protection de l'enfance s'occupent de vous. Les services de protection de l'enfance vous placent dans un centre d'hébergement pour jeunes.

- 
- Vous avez plus de 18 ans ? Vous êtes donc majeur(e). Vous recevez une notification de refus. Alternativement, vous serez traité comme un adulte.

L'office de la jeunesse se fait accompagner d'un(e) interprète pour l'entretien.

**💡 Vous n'avez pas encore 18 ans sur votre attestation d'arrivée ? Mais l'office de la jeunesse constate votre majorité et vous donne une décision de refus ? Le service de la jeunesse doit alors inscrire une nouvelle date de naissance sur son avis. Ce n'est qu'alors que vous pourrez faire modifier vos documents auprès de l'Office des étrangers et de l'Office social.**

Vous êtes mineur (moins de 18 ans) et êtes entré(e) avec des membres de votre famille (oncle, tante, cousins ou cousines, ou frères et sœurs aînés) Ensuite, votre service d'hébergement le signale au service de la jeunesse après votre arrivée. Le service de la jeunesse s'entretient alors avec vous et vos proches majeurs. L'office de la jeunesse examine si vous pouvez rester chez vos proches. En outre, l'office de la jeunesse décide si un tuteur est (Vormund) est désigné. L'office de la jeunesse amène lui-même un(e) interprète à l'entretien.

**Important :** Les parents majeurs peuvent également saisir eux-mêmes le juge aux affaires familiales (Familiengericht) une demande de Vormundschaft déposer une demande. Avec la tutelle , le ou la proche obtient la pleine responsabilité de vous à la place des parents.

### **Asile pour les familles et protection internationale des membres d'une famille**

Vous avez obtenu l'asile en Allemagne. Un membre de votre famille a également besoin d'asile. Vous pouvez soumettre une demande pour lui ou elle. Le membre de votre famille obtient le statut de bénéficiaire de protection.

Au sens de l'asile familial, on considère comme membres de la famille :

- Les époux ou les partenaires enregistrés,
- Les enfants mineurs non mariés,
- les parents d'enfants mineurs non mariés,
- les autres adultes ayant la garde d'enfants mineurs non mariés,
- les frères et sœurs mineurs non mariés des mineurs.

**Important :** Ils doivent avoir la garde de leurs enfants. Ils doivent également pouvoir s'occuper de leurs enfants.

Vous souhaitez faire venir votre épouse ou votre époux en Allemagne ? Vous devez déjà être mariés dans votre pays d'origine. Dans ce cas, votre femme ou votre mari peut aussi obtenir l'asile. Le mariage doit être reconnu en Allemagne. La demande d'asile doit être effectuée avant ou en même temps que votre demande. Vous devez bénéficier de la protection.

### **Né en Allemagne :**

Vous avez déjà déposé une demande d'asile ? Vous avez ensuite donné naissance à un enfant en Allemagne ? Une demande d'asile peut être déposée pour votre enfant. Vous ou votre partenaire devez encore être en cours de procédure d'asile. Informez l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés de la naissance de votre enfant (BAMF) de la naissance de l'enfant.

---

Le [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde) peut le BAMF informer. La demande d'asile est ainsi considérée comme déposée automatiquement. Les parents peuvent présenter des motifs propres à leur enfant pour sa demande d'asile. Sinon, ce sont les mêmes motifs que ceux présentés pour les parents qui s'appliquent. Ici aussi, en cas de décision négative du BAMF un recours est possible.

De même, et dans l'intérêt de l'enfant, les enfants mineurs ne sont pas et ne peuvent être renvoyés dans leur pays sans leurs parents en cas de décision négative.

Vous trouverez de plus amples informations [ici](#) sur le site Internet du BAMF.

## Titre de séjour

### Permis de séjour

Un permis de séjour peut être délivré pour différentes raisons :

Elle sera par exemple

- pour des raisons humanitaires,
- pour des raisons familiales ou
- délivré après une décision d'asile positive

Elle est limitée dans le temps et toujours liée à un objectif.

Le permis de séjour est la base du séjour en Allemagne. Elle permet d'obtenir plus tard un permis de séjour permanent (Niederlassungserlaubnis) d'obtenir un permis de séjour.

Le permis de séjour mentionne également

- si l'on peut travailler
- si l'on doit vivre à un endroit précis

La prolongation doit être demandée auprès du [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde) doit être demandée.

### Certificat provisoire

La durée est limitée.

Elle est délivrée lorsqu'une décision concernant un titre de séjour demandé ne peut pas encore être prise, par exemple parce que :

- un titre de séjour électronique (eAT) ne peut pas encore être délivré
- Documents manquants
- le dossier de l'étranger (Ausländerakte) n'est pas disponible ou
- l'issue d'une procédure pénale doit être attendue.

### Carte bleue européenne

---

La carte bleue européenne (Blaue Karte EU) est un titre de séjour pour les universitaires hors UE qui souhaitent travailler dans un État membre de l'UE. Les conditions d'octroi d'une carte bleue européenne sont les suivantes :

- un diplôme universitaire, et
- un contrat de travail avec un salaire brut minimum déterminé

Ce salaire dépend du plafond annuel des cotisations (Beitragsbemessungsgrenze) (en 2024 : 90.600 euros) dans l'assurance pension allemande (Rentenversicherung) à partir de Cette limite change chaque année.

Le salaire brut minimum varie selon la profession. Une distinction est faite entre les professions en tension (Engpassberufen) et les débutants, ainsi que toutes les autres professions. En tant que spécialiste en informatique, vous pouvez obtenir une carte bleue européenne même si vous n'avez pas de diplôme universitaire.

## **Métiers pénuriques et débutants**

De nombreuses professions nécessitent des connaissances et des qualifications particulières. Si de nombreux postes sont vacants dans une telle profession, il s'agit d'une profession à pénurie. Vous trouverez une liste [ici](#).

Vous êtes considéré(e) comme débutant(e) si vous avez obtenu votre diplôme au cours des trois dernières années.

Si vous trouvez un emploi qui vous assure le salaire minimum requis, vous pouvez obtenir la carte bleue européenne. Ce travail peut être considéré comme un métier de pénurie. Mais il peut aussi s'agir d'un autre métier.

Depuis le 01.01.2024, le salaire brut minimum s'élève à 45,3 % du plafond annuel de l'assurance pension. Cela représente pour l'année Année 2024, un montant d'environ 41.042 euros.

## **Toutes les autres professions**

Vous ne travaillez pas dans un métier en tension ? Vous n'êtes pas un(e) professionnel(le) débutant(e) ? Ensuite, vous devez trouver un emploi qui vous paie au moins 50 % du plafond annuel des cotisations à l'assurance retraite. Cela représente un revenu de 45 300 euros pour l'année 2024.

## **Spécialistes en informatique**

Vous n'avez pas de diplôme universitaire ? Vous pouvez justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans en tant que spécialiste en informatique ? Ensuite, vous pouvez obtenir la carte bleue européenne. Pour cela, il vous faut un contrat de travail. Le revenu doit être au moins égal à 45,3 % du plafond annuel des cotisations à l'assurance pension. Cela représente pour l'année 2024 un revenu d'environ 41.042 euros.

## **Carte TIC**

La durée de validité de la carte est limitée dans le temps.

---

Vous pouvez demander cette carte si

- Vous travaillez pour une entreprise dont le siège social est situé en dehors de la EU a
- Vous êtes un cadre, un spécialiste ou un stagiaire dans cette entreprise
- Vous êtes détaché dans une filiale allemande de l'entreprise

### **Carte TIC mobile**

La durée de validité de la carte est limitée dans le temps.

Vous pouvez demander cette carte si

- Vous êtes ressortissant d'un pays tiers,
- déjà un titre de séjour en vertu de la ICT-Richtlinie pour un EU-Être titulaire d'un permis de séjour dans un État membre et
- prévoient un séjour prolongé (plus de 90 jours) en Allemagne

Cela n'est possible que si vous travaillez en tant que cadre, spécialiste ou stagiaire.

### **Permis de séjour permanent dans l'UE**

Le permis de séjour permanent en EU est un titre de séjour permanent. Il est comparable à un permis d'établissement (Niederlassungserlaubnis) est comparable. Avec ce document, vous pouvez vous rendre dans presque tous les pays en bénéficiant de facilités EU-Pays. Ils peuvent également obtenir un droit de séjour.

L'autorisation de séjour permanent en EU vous obtenez si

- Vous avez vécu légalement en Allemagne pendant au moins 5 ans
- Votre subsistance et celle de votre famille est assurée
- Vous avez de bonnes connaissances de la langue allemande
- Vous connaissez les règles et les structures fondamentales du système juridique et de la société en Allemagne
- Vous avez suffisamment d'espace de vie pour vous et votre famille
- Vous avez travaillé pendant au moins 60 mois Rentenversicherungsbeiträge payé par votre travail.

On ne peut pas obtenir ce permis permanent si on a un certain type de permis de séjour. C'est le cas, par exemple, si l'on est ici pour des raisons humanitaires. Même avec un permis de séjour pour une formation, cela ne fonctionne pas.

### **Permis d'établissement**

Avec un permis d'établissement (Niederlassungserlaubnis) vous avez un titre de séjour illimité en Allemagne.

Pour l'obtenir, plusieurs conditions doivent être remplies :

### **Pour les personnes originaires de pays tiers**

- 
- Vous devez avoir un titre de séjour en Allemagne depuis 5 ans sans interruption
  - Votre subsistance est assurée
  - Vous avez cotisé à l'assurance pension pendant 60 mois
  - Vous avez de bonnes connaissances linguistiques (B1)
  - Vous connaissez les règles et les structures fondamentales du système juridique et de la société en Allemagne
  - Vous disposez d'un logement suffisant

## **Il existe un régime spécial pour les bénéficiaires du droit d'asile et les réfugiés :**

Après **3 ans**, le permis d'établissement peut être délivré si :

- Vous avez de très bonnes connaissances linguistiques (C1)
- Vos moyens de subsistance sont assurés
- vous n'avez pas reçu de révocation ou d'annulation de votre décision d'asile
- Vous connaissez les règles et les structures fondamentales du système juridique et de la société en Allemagne
- Vous disposez d'un logement suffisant

Après **5 ans**, le permis d'établissement peut être délivré si :

- Vous avez des connaissances linguistiques de base (A2)
- Vos moyens de subsistance sont assurés
- vous n'avez pas reçu de révocation ou d'annulation de votre décision d'asile
- Vous connaissez les règles et les structures fondamentales du système juridique et de la société en Allemagne
- Vous disposez d'un logement suffisant

## **Personnes tolérées**

### **Duldung (article 60a de la loi sur le séjour des étrangers)**

Une tolérance (Duldung) est toujours limitée dans le temps. Vous recevez un "Duldung" parce que votre demande d'asile a été rejetée. Avec un "Duldung", vous êtes obligé de quitter le pays. Ils doivent à nouveau quitter l'Allemagne.

Le "Duldung" est la suspension de l'expulsion. Il n'y a pas de séjour légal

Un "Duldung" est accordé lorsqu'une expulsion de :

- raisons juridiques
- raisons réelles
- pour des raisons humanitaires, ou
- des raisons personnelles

---

n'est pas possible pour le moment.

Pour pouvoir travailler, il faut une autorisation. Vous devez faire la demande auprès du [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde) à la mairie.

### **Duldung pour les personnes dont l'identité n'est pas claire (§60b AufenthG)**

Cette tolérance est également (Duldung) est toujours limitée dans le temps. Vous recevez ce "Duldung" parce que votre demande d'asile a été rejetée. Même avec ce "Duldung", vous êtes tenu de quitter le territoire. Ils doivent à nouveau quitter l'Allemagne.

Un "Duldung" est une suspension de l'expulsion. Il n'y a pas de séjour légal

Ce "Duldung" est accordé lorsque l'expulsion ne peut être exécutée. L'exécution de l'expulsion n'est pas possible si votre [identité n'est pas clarifiée](#). La raison en est

- une tromperie sur leur identité
- le manque de participation à la clarification de l'identité ; et
- manque de coopération pour l'obtention d'un passeport national

#### **C'est toujours valable :**

- une interdiction de travailler
- une [obligation de résidence](#) (Wohnsitzauflage)
- Réduction des prestations sociales
- on ne peut pas quitter un lieu donné (obligation de résidence)

#### **Important :**

- Les périodes passées avec cette autorisation de séjour ne sont **pas** comptabilisées comme des périodes de séjour (si d'éventuels droits de séjour tels que Ausbildungsduhlung ou Beschäftigungsduldung existent).
- si vous coopérez, un Duldung peut être accordé conformément à l'article 60a de la loi sur le séjour des étrangers.

Si vous souhaitez rentrer volontairement dans votre pays d'origine ou si vous avez des questions, adressez-vous à l'Office des étrangers ([Ausländerbehörde](#)).

### **Duldung de formation (§60c AufenthG)**

Un "Ausbildungsduldung" (permis de formation) (Ausbildungsduldung) vous est accordée si votre demande d'asile a été rejetée. La "Ausbildungsduldung" est valable pour toute la durée de la formation. Pendant cette période, vous êtes protégé contre l'expulsion (Abschiebung) protégé.

Vous devez obtenir un "Ausbildungsduldung" auprès du [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde) faire une demande. Le service des étrangers vérifie toujours si un permis de formation peut être accordé !

**Important :** elle ne peut pas être délivrée si votre [identité n'est pas établie](#).

---

## Conditions d'octroi :

- Votre procédure d'asile est terminée
- Vous avez une autorisation de séjour (Duldung) depuis au moins 3 mois (Duldung) **ou**
- Vous avez commencé la formation alors que la procédure d'asile était encore en cours
- Début d'une formation en entreprise ou d'une formation scolaire d'au moins 2 ans. La liste des professions reconnues en 2024 se trouve [ici](#)
- Début d'une formation d'assistant ou d'aide, si ensuite une formation de 2 ans dans une profession déficitaire est suivie (Mangelberuf) est effectuée. Il doit y avoir une promesse d'embauche pour une place d'apprentissage

## Après la fin de la formation :

Si vous avez réussi l'examen et que :

- être pris en charge par l'entreprise
- travailler dans la profession apprise

vous obtenez un titre de séjour de deux ans. Le titre de séjour peut ensuite être renouvelé.

Si vous n'êtes pas embauché(e) par l'entreprise qui vous a formé(e) à l'issue de votre formation, votre "Duldung" sera prolongée de 6 mois. Pendant cette période, vous pouvez chercher un travail correspondant à votre formation.

## Les raisons d'un refus de la "Ausbildungsduldung" sont par exemple :

- manque de coopération pour clarifier votre identité
- manque de coopération pour l'obtention du passeport
- une condamnation pénale
- une décision d'expulsion

**Important pour les entreprises :** Toute interruption de la formation doit être immédiatement signalée au [service des étrangers](#) .

## Permis de travail (§60d AufenthG)

La validité de cette autorisation de séjour est de (Duldung) est de 30 mois, actuellement limitée au 31 décembre 2024.

Vous devez être arrivé(e) avant le 31 décembre 2022. Il en va de même pour les conjoints ou les partenaires et les enfants mineurs non mariés vivant dans la famille.

Après 30 mois, un permis de séjour peut être délivré au titre de § 25b Abs. 1 (AufenthG) peut être délivré, pour autant que les conditions soient remplies.

## Conditions d'admission :

- Vous êtes en possession d'un permis de séjour (Duldung) depuis 12 mois en vertu de la loi sur l'immigration (Duldung) § 60 a AufenthG (ne s'applique pas aux permis de séjour délivrés en vertu de § 60 b AufenthG)



- Vous travaillez depuis au moins 18 mois et êtes assujetti à la sécurité sociale
- le temps de travail hebdomadaire régulier est d'au moins 35 heures (si vous êtes parent isolé, au moins 20 heures)
- Votre subsistance est assurée par un emploi depuis au moins 12 mois L'emploi est toujours assuré
- Vos connaissances linguistiques correspondent au niveau A2
- Vous n'avez pas été condamné pour une infraction intentionnelle
- Vous n'avez aucun lien avec des organisations extrémistes ou terroristes
- il n'y a pas de décision d'expulsion ni d'ordre d'éloignement selon § 58 a AufenthG
- Vous ou votre conjoint avez suivi avec succès le cours d'intégration (s'il y avait une obligation)
- Justificatifs de fréquentation scolaire (pour les enfants mineurs)
- die [Identitäten sind geklärt](#)

Si vous avez des questions, adressez-vous au [Ausländerbehörde](#) (Service des étrangers).

### **Droit de séjour des chances (§104c AufenthG)**

Vous êtes en Allemagne depuis longtemps et n'avez qu'une autorisation de séjour (Duldung)? Alors, avec le droit de séjour d'opportunité, il existe une nouvelle possibilité (Chancen-Aufenthaltsrecht) une nouvelle possibilité pour vous. Vous pouvez obtenir un titre de séjour de 18 mois sous certaines conditions.

**Attention !** Des règles particulières s'appliquent pendant ces 18 mois. Pendant cette période, ils doivent remplir les conditions nécessaires pour obtenir un droit de séjour en cas de bonne intégration (§ 25b AufenthG) ou pour les adolescents et jeunes majeurs bien intégrés (§ 25a AufenthG ).

### **Conditions pour le droit de séjour d'opportunité**

- Au 31 octobre 2022, vous devez avoir résidé en Allemagne pendant au moins 5 ans sans interruption. Pour cela, il faut avoir été toléré ou autorisé. Ou vous aviez un permis de séjour. Vous devez donc être en Allemagne depuis le 31 octobre 2017. Sans interruption signifie que vous ne devez pas avoir quitté l'Allemagne pendant cette période
- Vous ne devez pas avoir de casier judiciaire
- Vous ne devez pas avoir fait de fausses déclarations répétées et intentionnelles sur votre [identité](#) ou votre nationalité dans le but d'empêcher votre expulsion
- Ils doivent s'engager en faveur de la démocratie en Allemagne.

Vous devez demander ce "Chancen-Aufenthalt" auprès de votre [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde) en faire la demande. Vous y trouverez également de plus amples informations à ce sujet. Vous devez introduire votre demande au plus tard fin 2025. Il n'y a pas de formulaire spécifique pour la demande. La demande peut être faite avec vos propres mots.

Le séjour d'opportunité ne peut pas être prolongé. Pouvez-vous, après ces 18 mois, remplir les conditions d'octroi d'un titre de séjour au titre de § 25a ou § 25b AufenthG vous ne pouvez pas remplir les conditions requises, vous recevrez à nouveau une autorisation de séjour

---

(Duldung). Les conditions d'une tolérance sont alors réexaminées.

## Immigration des travailleurs qualifiés

### Loi sur l'immigration de personnel qualifié

#### Qu'est-ce que la loi sur l'immigration de main-d'œuvre qualifiée (FEG) ?

Les travailleurs qualifiés peuvent immigrer plus facilement en Allemagne. Cela concerne les professionnels avec

- formation professionnelle et durée de formation d'au moins deux ans, ou
- un diplôme universitaire.

La loi sur l'immigration de main-d'œuvre qualifiée fixe les règles.

La loi existe depuis le 1er mars 2020. Depuis novembre 2023, il y a des nouveautés. Vous pouvez vous informer [ici](#).

### Pour les professionnels

#### Qu'est-ce qui vous caractérise en tant que professionnel ?

- **La qualification :** vous avez un diplôme professionnel. Un diplôme professionnel est nécessaire. Seul un diplôme professionnel permet d'exercer un travail qualifié en Allemagne. Il y a aussi beaucoup de personnes sans diplôme professionnel reconnu à l'étranger. Elles doivent alors faire reconnaître leur qualification professionnelle en Allemagne. Vous pouvez vous faire conseiller [ici](#) à ce sujet.
- **L'expérience :** vous avez déjà une expérience professionnelle. Vous pouvez alors venir en Allemagne. Vous avez obtenu un diplôme professionnel reconnu à l'étranger et vous pouvez justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle ? Dans ce cas, il y a un seuil salarial à respecter. Cela signifie que votre salaire doit être supérieur à un montant minimum.
- **Le potentiel :** même si vous n'avez pas d'offre d'emploi concrète, vous pouvez aussi travailler en Allemagne. La carte des opportunités (Chancenkarte) a été introduite pour vous.

La carte des chances est basée sur un système de points. Les critères pris en compte sont les suivants

- Qualification
- Connaissances de l'allemand et de l'anglais
- Expérience professionnelle
- Lien avec l'Allemagne
- Âge
- Potentiel des conjoints et des partenaires et des partenaires de vie

---

Pour plus d'informations, veuillez contacter [Welcome Center Heidekreis](#).

## Une nouveauté importante pour les demandeurs d'asile :

Vous êtes demandeur d'asile ? Vous êtes arrivé avant le 29 mars 2023 ? Vous pouvez alors demander un permis de séjour en tant que professionnel. Pour cela, vous ne devez pas quitter le pays ni passer par une procédure de visa.

Vous avez besoin

- d'une qualification reconnue correspondante
- d'une offre d'emploi ou
- d'une relation de travail déjà existante

**Important :** vous devez cependant retirer votre demande d'asile. Pour cela, faites-vous conseiller au préalable, par exemple auprès d'un [centre de conseil en matière de migration](#).

## Arrivée dans le Heidekreis

### Visa

#### Visa de visite (Schengen-Visum ou C-Visum)

Avec un visa Schengen valide, vous pouvez séjourner dans tout l'espace Schengen pendant une période de 180 jours, jusqu'à 90 jours. La mention "valable pour les États Schengen" est alors inscrite sur la vignette-visa dans la langue de l'État qui délivre le visa.

**Attention !** Veuillez noter que vous devez quitter le pays pendant la durée de validité de votre visa. Pour cela, il faut quitter l'espace Schengen.

Un visa Schengen qui n'a pas été délivré pour trois mois par l'ambassade peut être prolongé en Allemagne. Pour cela, il faut toutefois que les conditions restent réunies.

Il n'est pas possible de modifier l'objet du visa. Toute demande de prolongation de visa doit être motivée. Les raisons d'une prolongation peuvent être

- force majeure
- raisons humanitaires
- des raisons professionnelles ou
- raisons personnelles graves

être et être pris en compte.

**Attention !** Si vous ne faites pas valider votre visa par le [service des étrangers](#) (Ausländerbehörde) et que vous ne quittez pas le pays avant l'expiration du visa, vous êtes en infraction avec la loi. Le service des étrangers vérifie alors s'il doit être mis fin à votre séjour. Une réadmission ne serait possible que s'il n'existe pas d'interdiction de réadmission. Il peut également y avoir une procédure pénale judiciaire.

---

## Visa national (D-Visum)

Entrée dans le cadre d'une procédure de visa :

Si vous arrivez en Allemagne avec un visa de long séjour, la première chose que vous devez faire à votre arrivée est de vous enregistrer au lieu de résidence que vous avez choisi. La loi allemande impose un délai de 14 jours pour ce faire. Sur le site Landkreis Heidekreis l'inscription se fait auprès [du bureau d'enregistrement](#) (Einwohnermeldeamt) de son lieu de résidence. Vous avez besoin d'un rendez-vous pour vous inscrire. Après l'inscription, vous recevrez une attestation d'enregistrement (Meldebescheinigung).

Ce n'est qu'une fois inscrit que vous pourrez demander un titre de séjour.

Veuillez noter que

- le visa national leur a été délivré pour entrer sur le territoire. Il n'est pas délivré pour la durée prévue de votre séjour. C'est pourquoi vous avez besoin d'un titre de séjour
- vous devez faire la demande du titre de séjour auprès du [service des étrangers](#)
- il est important que vous demandiez un titre de séjour tant que votre visa est encore valable
- le titre de séjour est temporaire et peut être renouvelé

En fonction du motif de votre arrivée, le titre de séjour régit également

- si vous êtes autorisé à travailler ou non
- quel travail vous pouvez accepter et
- si des restrictions temporelles s'appliquent à l'emploi en Allemagne.

## Entrée sans visa/séjoursans visa

Les citoyens de certains pays peuvent entrer dans l'espace Schengen sans visa. En l'espace de 180 jours, on ne peut séjourner que 90 jours en Allemagne et dans le territoire Schengen. Il faut en tenir compte lors d'une entrée répétée ou lors de la planification d'un séjour prolongé. Vous trouverez [ici](#) un aperçu des pays avec ou sans obligation ou exemption de visa pour l'entrée en République fédérale d'Allemagne.

**Important :** Une fois la durée de séjour maximale écoulée, vous devez quitter l'Allemagne et les États Schengen.

Si le départ n'est pas possible dans le délai imparti, le [service des étrangers](#) doit être informé.

En particulier, ici aussi, on peut

- force majeure
- raisons humanitaires
- des raisons professionnelles ou
- raisons personnelles graves

être pris en compte.

---

## Ressortissants de :

- Australie
- Nouvelle-Zélande
- le Royaume-Uni de Grande-Bretagne
- Irlande du Nord
- Israël
- Japon
- Canada
- la République de Corée et
- les États-Unis d'Amérique

peuvent entrer en Allemagne sans visa. Vous venez de l'un de ces pays et souhaitez rester plus de 3 mois en Allemagne ? Vous devez alors demander un titre de séjour auprès du [service des étrangers](#).

**Important :** Si le séjour est terminé sans visa et qu'aucun titre de séjour n'a été demandé, il n'est plus permis de séjourner en Allemagne. Le service des étrangers peut alors mettre fin au séjour. Une nouvelle entrée n'est alors possible que dans de rares cas.

## Le regroupement familial et la réunification familiale

Vous et les membres de votre famille ne vivez pas au même endroit ou vous avez encore des membres de votre famille à l'étranger ?

Ensuite, selon votre statut de séjour, il existe différentes possibilités de réunir votre famille.

## Regroupement familial

Si vous vivez en Allemagne et que vous avez un permis de séjour pour raisons humanitaires, vous pouvez, dans certains cas, faire venir des membres de votre famille directe de l'étranger. Cela n'est possible que si l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés vous a accordé le statut de réfugié (BAMF) le statut de réfugié vous a été accordé.

Pour cela, il faut

- dans les 3 mois suivant la réception de votre décision du BAMF une notification dans les délais (fristwahrende Anzeige) faire une déclaration
- les membres de la famille qui doivent vous rejoindre doivent déposer une demande de visa. La demande doit être déposée auprès de l'ambassade d'Allemagne dans le pays où se trouvent les membres de votre famille

## Où puis-je déposer une plainte en respectant les délais ?

Sur le site du [ministère des Affaires étrangères](#) (Auswärtigen Amtes) vous explique le déroulement du regroupement familial. Vous pouvez également y déposer votre plainte dans les délais. Si vous avez des questions, adressez-vous au [service des étrangers](#) ou à un [centre de conseil en matière de migration](#)

---

## Réunion de famille

Dans le cadre d'un regroupement familial, les personnes qui ont fui ou immigré en Allemagne peuvent faire venir des membres de leur famille.

Condition préalable :

- la subsistance de la famille est assurée
- il y a suffisamment de logements disponibles

Le titre de séjour joue également un rôle important dans la décision. Il faut également savoir où se trouvent les membres de la famille et quelle est leur situation de vie. Il n'y a pas toujours de possibilité de regroupement familial.

Vous souhaitez rejoindre votre famille ? Votre famille vit dans un autre Landkreis? Vous pouvez alors faire une demande de [changement de résidence](#) auprès du [service des étrangers](#) . Si la demande est acceptée, vous pouvez déménager.

**Attention !** La demande doit être approuvée par le service des étrangers d'accueil du Landkreises ou de la commune dans laquelle vous souhaitez déménager.

## Migrants de l'UE et rapatriés tardifs

### EU-Migrants

Vous êtes citoyen(ne) d'un État membre de l'Union européenne ? EU? Vous pouvez alors entrer en Allemagne, y vivre et y travailler.

Si vous êtes arrivé en Allemagne, vous devez vous inscrire auprès [du Einwohnermeldeamt](#) (Einwohnermeldamt) De votre lieu de résidence. Vous devez effectuer l'inscription dans les 14 jours. Pour vous inscrire, vous devez être en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, délivré par votre pays d'origine. Vous trouverez [ici](#) le bureau de déclaration de résidence compétent.

**Important :** Si vous ne travaillez pas, vous n'aurez peut-être pas droit aux prestations sociales pendant les cinq premières années de votre séjour. Il est alors important de prendre un rendez-vous de conseil avec le [Jobcenter](#) (Jobcenter) prendre rendez-vous.

Une brochure du BAMF en allemand, anglais et autres langues est disponible [ici](#).

### Rapatriés tardifs (Spätaussiedler)

Si vous avez reçu une lettre d'admission dans votre pays d'origine, vous pouvez entrer en Allemagne.

Ils sont gérés par l'Office fédéral d'administration (Bundesverwaltungsamt) à Friedland un Landkreis attribué. Si vous ne trouvez pas de logement, le Landkreis un logement vous sera attribué.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).

Une brochure du BAMF en allemand et en russe se trouve [ici](#).

---

## Naturalisation

Vous souhaitez obtenir la nationalité allemande ? Le service de naturalisation (Einbürgerungsbehörde) du Landkreises vous conseillera volontiers à ce sujet avant même que vous ne déposiez votre demande.

Pour en savoir plus sur vos chances d'obtenir la naturalisation, utilisez le site

[Einbürgerungs-Quick-Check](#).

Veuillez noter que le Quick-Check n'est qu'un examen préliminaire sans engagement. Il n'en découle aucun droit à la naturalisation.

Outre la demande formelle requise avec votre signature et tous les documents nécessaires, l'autorité de naturalisation doit également procéder à un examen au cas par cas.

Si le résultat du Quick-Check est positif, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou à nous appeler, vous recevrez alors les documents de demande pour la suite de la procédure. Veuillez joindre le résultat du Quick-Check à votre e-mail ou à votre lettre.

Vous devez dans tous les cas fournir les documents suivants.

### Ce dont vous avez besoin :

- votre demande de naturalisation
- votre passeport national ou votre carte de voyage
- votre certificat de naissance
- une preuve de vos connaissances en allemand (vous prouvez vos connaissances en allemand par un diplôme d'une école allemande d'enseignement général ou vous présentez un certificat d'allemand avec le niveau B 1 )
- une preuve de vos connaissances civiques (vous prouvez vos connaissances civiques par un diplôme d'une école allemande d'enseignement général ou vous présentez la preuve de la réussite du test de naturalisation). Pour le test de naturalisation, vous pouvez vous inscrire auprès du [Volkshochschule](#) du site Landkreises.
- Vos justificatifs de revenus des trois derniers mois

Nous vous recommandons dans tous les cas de recourir au conseil personnel avant de déposer votre demande. Les rendez-vous ne peuvent être pris que par téléphone ou par e-mail.

Lors de l'entretien, vous serez informé(e) en détail si vous devez remettre d'autres documents.

La naturalisation n'est pas gratuite. Les frais s'élèvent à

- par personne 255,00 Euro
- pour les enfants mineurs (sans revenu propre) 51,00 Euro

### **Rendez-vous uniquement sur rendez-vous !**

#### **Disponibilité téléphonique :**

du lundi au jeudi de 11 à 12 heures

Mardi et jeudi de 14 à 15 heures

---

### **Herr Woelms | Einbürgerung**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[d.woelms@heidekreis.de](mailto:d.woelms@heidekreis.de)

☎ [+49 \(0\) 5162970312](tel:+49(0)5162970312)

### **Frau Köpcke | Einbürgerung**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[s.koepcke@heidekreis.de](mailto:s.koepcke@heidekreis.de)

☎ [+49 \(0\) 5162970422](tel:+49(0)5162970422)

### **Frau Zeglin | Einbürgerung**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[u.zeglin@heidekreis.de](mailto:u.zeglin@heidekreis.de)

☎ [+49 \(0\) 5162970313](tel:+49(0)5162970313)

### **Frau Böhling | Einbürgerung**

📍 [Vogteistr. 19, 29683 Bad Fallingbostel](#)

@[e.boehling@heidekreis.de](mailto:e.boehling@heidekreis.de)

☎ [+49 \(0\) 5162970535](tel:+49(0)5162970535)